

**DECISION PORTANT ATTRIBUTION
D'UNE AIDE ECONOMIQUE DANS LE CADRE
DE L'AIDE AUX PROJETS PARTENARIAUX STRUCTURANTS**

DECISION N°2023/54

Le Président de la Communauté de communes Convergence Garonne,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-10

VU la délibération D2021-94 du 19 mai 2021 par laquelle le conseil communautaire a délégué au Président l'attribution des aides économiques aux entreprises dans les conditions prévues par les règlements d'interventions approuvés par le conseil communautaire, dans la limite d'un montant par aide individuelle de 8000 euros et de signer les conventions y afférant

VU la délibération D2021-70 du 14 avril 2021 relative au règlement d'intervention sur les « projets partenariaux structurants » ;

CONSIDERANT l'avis de la commission économique du 15 décembre 2022 approuvant le versement d'une aide à l'Association des Côtes de Garonne à hauteur de 4 350€ sur un montant total des dépenses éligibles de 14 500 euros HT, conformément au règlement d'intervention relatif au dispositif ;

CONSIDERANT la convention attributive d'une « Aide aux Projets Partenariaux Structurants » au bénéfice de l'association des Côtes de Garonne,

DECIDE

ARTICLE 1 : D'ATTRIBUER une aide financière d'un montant de 4 350 € à l'Association des Côtes de Garonne située à Cadillac-sur-Garonne.

ARTICLE 2 : Conformément aux dispositions de l'article L. 2322-1 du Code général des collectivités territoriales, la présente décision fera l'objet d'une information lors du prochain Conseil Communautaire et figurera au registre des décisions de la collectivité ;

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir, devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois, à compter de la présente notification.

FAIT à PODENSAC,

Le PRÉSIDENT,



Signé électroniquement par : Jocelyn Doré
Date de signature : 28/06/2023
Qualité : Paraphœur Président C.C. Convergence Garonne

Jocelyn DORÉ

MIS EN LIGNE LE : 18 JUILLET 2023